

temps ou à temps partiel dans les universités du Canada. Il y a environ 26,000 professeurs. Les universités représentent donc une force économique très importante, tant du point de vue du personnel, des enseignants et des étudiants que des dépenses totales, qui s'élèvent à 4.7 milliards de dollars. Lorsqu'on songe que ce montant représente près de 50 ou 60 p. 100 du montant dépensé pour la défense nationale, on se rend compte de l'importance énorme des universités dans l'économie du Canada.

Ce qui compte, ce n'est pas uniquement le nombre d'inscriptions dans les universités et les sommes dépensées, mais la qualité de l'enseignement universitaire. Chaque fois que nous discutons de l'aide financière accordée aux universités canadiennes, nous devons mettre la qualité au premier plan de nos préoccupations. Je suis certain que tous les Canadiens souhaitent que l'enseignement universitaire offert aux jeunes soit le meilleur possible. Nous ne pouvons faire abstraction de la relation entre notre apport financier et la qualité de l'enseignement. Il faut admettre que chaque dollar que nous enlevons aux universités contribuera à diminuer la qualité de l'enseignement qu'on y donne. Il suffit de s'entretenir avec les administrateurs des universités pour s'en rendre compte. Nous ne pouvons, directement ou indirectement, priver les universités d'une aide dont elles ont besoin pour dispenser un bon enseignement. Car la qualité de l'enseignement en souffrira. Bref, nous n'épargnons rien en privant les universités. De toute façon, il nous faudra dépenser d'une autre manière les mêmes sommes. Nous devrons les dépenser, par exemple, pour les étudiants en chômage qui ne peuvent trouver un emploi parce qu'ils n'auront pas cette formation technique ou autre qu'ils auraient acquise à l'université offrant des cours d'excellente qualité.

Je voudrais attirer l'attention de tous les députés sur un autre aspect du financement des universités, afin que l'on ne s' imagine pas que nous faisons quelque chose de positif en réduisant les sommes versées aux universités. Si le financement des universités du Canada est assuré surtout par les gouvernements, une partie provient du secteur privé, et surtout, une autre partie vient des étudiants.

Si le gouvernement, qui assume environ 72.4 p. 100 du financement des universités, réduit ses subventions et diminue ce pourcentage, le manque à gagner ne pourra être récupéré qu'en s'adressant aux deux autres sources. La première, c'est le secteur privé, dont la contribution au financement des universités est actuellement de l'ordre de 16 p. 100 ou moins. Le reste devra provenir des frais de scolarité, qui représentent actuellement environ 15 p. 100 du financement. Les universités peuvent compter sur la générosité du secteur privé, mais il y a une limite. Je crois qu'il est juste de dire que les universités font actuellement tout ce qu'elles peuvent pour obtenir des fonds du secteur privé sous forme de subventions directes, de participation au financement de projets, etc.

Les établissements d'enseignement n'ont d'autre solution que d'augmenter leurs frais de scolarité. C'est effectivement ce qui est arrivé ces dernières années. J'ai fait faire un relevé pour l'année universitaire 1982-1983 dans les établissements de la Nouvelle-Écosse. J'ai ici une liste des hausses de frais de scolarité entre les années universitaires 1981-1982 et 1982-1983. Dans le cas de l'Université Acadia, les frais de scolarité de base sont passés de \$970 à \$1,110, soit une augmentation de

14.4 p. 100. Le taux d'augmentation a été plus élevé à l'université francophone du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, l'Université Sainte-Anne, où les frais de scolarité se sont accrus de 15.4 p. 100 passant de \$910 à \$1,050. Les hausses de frais de scolarité ont ainsi varié d'environ 12 à 15 p. 100 dans toutes les universités de la province. En effet, outre l'Université Acadia et l'Université Sainte-Anne, les universités Dalhousie, Mount Saint Vincent, St. Francis Xavier et St. Mary's, l'Université technique de Nouvelle-Écosse, le Collège universitaire du Cap-Breton et celui de King's ont tous augmenté leurs frais de scolarité de 12 à 15 p. 100.

Quand on songe que le gouvernement s'était engagé à plafonner les augmentations à 6 et 5 p. 100 environ, on s'aperçoit que cette promesse faite aux universités canadiennes et plus particulièrement aux étudiants, n'était qu'une fumisterie. Le principe même du programme des 6 et 5 p. 100 présenté en juin 1982 était de plafonner, d'une part les augmentations de salaires et d'autres dépenses, et d'autre part, les augmentations des bénéficiaires de dépenses gouvernementales, que ce soit sous la forme d'un salaire ou sous toute autre forme. Les universités et les étudiants qui devaient faire face à ce plafonnement à 6 et 5 p. 100 pour ce qui est de l'aide financière que leur accorde le gouvernement, ont dû se résigner à accepter des augmentations de 12 ou 15 p. 100 des frais de scolarité. Voilà comment le gouvernement traite les étudiants canadiens. J'espère que les 720,000 étudiants du Canada en prendront bonne note et qu'ils réévalueront leur position au sujet du gouvernement fédéral en fonction de l'aide financière qu'il leur a accordé ces dernières années.

Pour ma part, je trouve inadmissible de faire payer davantage aux étudiants pour financer les universités canadiennes. Il est normal et juste que les étudiants couvrent une grosse partie des frais d'enseignement. Nous vivons dans une société où l'on demande à chacun de faire sa part, de comprendre qu'il n'y a rien pour rien. Mais compter sur l'argent des étudiants pour assurer l'avenir de nos universités, leur expansion, le développement de la qualité de l'enseignement, ce serait une grave erreur. Erreur à l'égard non seulement des étudiants qui supportent directement les conséquences des décisions prises mais aussi de l'ensemble du pays qui profite de toutes sortes de façons, comme je l'ai déjà dit, des compétences acquises dans les universités canadiennes.

Nous entendons le gouvernement nous répéter sans cesse que grâce à la haute technologie nous pourrions espérer créer des emplois, que les Canadiens actuellement en chômage ou en état de sous-emploi peuvent se raccrocher à l'espoir que le Canada connaîtra un développement rapide et considérable dans les domaines de la haute technologie, et qu'il sera capable d'affronter la concurrence mondiale dans ces domaines généraux d'emplois.

Mais comment y parviendrons-nous si nous n'accordons pas les crédits nécessaires aux universités? Le comble presque du ridicule, c'est que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts) vient nous parler ici des deux milliards qu'il a consacrés aux programmes d'emploi en vue de recycler les travailleurs sans formation suffisante, de permettre à d'autres Canadiens d'acquérir les compétences nécessaires pour se